



Nous vous proposons une **formation** qui se déroulera
à la salle polyvalente de la Mairie de Vestric 30600

Le lundi 16 mars 2015

Le thème de la journée :

« Formation phytosanitaire »

Programme de la formation

Formatrice en aménagement paysager : Madame Bénédicte Pourtalès.

- ✚ **9h30** : Accueil

- ✚ **9h45** : présentation des différentes maladies et prédateurs virulents sur les plantes de nos jardins, plus particulièrement et sur les buis, les palmiers, les moyens de les combattre, l'évolution de la législation en matière phytosanitaire et les plantes susceptibles de remplacer les plantes traditionnelles, en particulier les buis.
Monsieur Clément Baudot de la FREDON LR nous présentera la réglementation concernant les palmiers malades et la démarche ECOPHYTO.

- ✚ **12h – 14h** : **Déjeuner libre à la charge des participants.**
(Nous proposons de rejoindre le "Jardin de la Source" - route nationale 113- 30310 VERGEZE, qui propose des menus à environ 15€).

- ✚ **14h** : Présentation de la pépinière BRL à 400 chemin des Arnaves - 30600 Vestric et Candiatic - www.pepiniere.brl.

- ✚ **15h45** : pause

- ✚ **16h30** : Visite de la pépinière de la Grande Calinière, parc floral des cinq continents 34590 Marsillargues - www.eric-dubois.com

- ✚ **18h** : Fin de la formation

- ✚ Le rendez-vous est à la salle polyvalente de la Mairie de Vestric - Salle des marronniers, place des marronniers 30600 Vestric et Candiatic à 9h30 (parking à proximité).



✂

Bulletin d'inscription
à la journée de formation du lundi 16 mars 2015

A retourner *avant le 13 mars 2015* accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre d'APJLR.

Mme, Mlle, M. :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Courriel :

Désire s'inscrire à la journée de formation.

Une **participation financière de 25 €** est demandée à chaque participant.

Nombre de personnes participant à la formation.....

Ci-joint un chèque à l'ordre de APJLR, d'un montant de€

A retourner à : APJLR Château de Flaugergues 1744 avenue Albert Einstein 34000 Montpellier

Nombre de personnes souhaitant déjeuner au restaurant.....
(Repas à la charge du participant).